

**ORGANISATIONS D'ECONOMIE
SOCIALE ET CAPITAL SOCIAL.**

Michel Garrabé
garrabe@univ-montp1.fr

Octobre 2003

GRES

GROUPE DE RECHERCHE EN ECONOMIE SOCIALE

Les activités humaines sont à la fois consommatrices et productives de ressources. Si l'on s'intéresse particulièrement à leur production de ressources, on peut constater que cette production est constituée de ressources consommables et de ressources cumulables. Naturellement le processus de croissance et de développement s'alimente de l'accumulation. De telle sorte qu'en étudiant les différentes catégories d'activités ainsi que leurs contributions aux diverses formes d'accumulation, on peut certainement mieux comprendre l'architecture du processus de développement. Ainsi en restreignant la typologie des activités aux trois catégories que sont *le secteur privé, le secteur public et le secteur de l'économie sociale*, et en retenant celle des formes d'accumulation comprenant *le capital technique, le capital naturel, le capital humain et le capital social*, ainsi que *le capital institutionnel*¹, on peut s'interroger sur les contributions respectives de celles-ci sur celles-là.

A-Pertinence de la typologie des activités et des formes d'accumulation.

a-La distinction des trois secteurs économiques retenus et maintenant un fait acquis par la plupart des économistes. En effet leurs caractéristiques d'accumulation et de fonctionnement sont suffisamment spécifiques pour le justifier. Par contre on peut considérer que le contenu de ce que l'on nomme le secteur de l'économie sociale continu de nourrir le débat scientifique.

1-Ce secteur regroupe traditionnellement les entreprises coopératives, les mutuelles et les associations. Pour certains auteurs² les caractéristiques d'accumulation et de fonctionnement des coopératives et des mutuelles, et notamment leur ancrage dans l'économie marchande, en font des entreprises apparentées suffisamment au secteur privé pour que le secteur de l'économie sociale ne comprenne plus que les seules associations. Doit-on restreindre ce secteur ainsi. Ce n'est pas notre point de vue. En effet l'ancrage dans le marché ne suffit pas à gommer des particularités dans le contrat marchand, mais aussi des spécificités dans les objectifs non lucratifs poursuivis, ainsi que dans les modalités de décision. La question des particularités du contrat marchand des organisations de l'économie sociale (OES), ne semble d'ailleurs actuellement pas suffisamment étudiée. S'il reste vrai que des glissements existent du système des OES vers le secteur privé, l'inverse peut également se produire, et de toute façon l'exception ne doit pas cacher la situation générale.

2-La deuxième question en débat est celle de l'existence d'un secteur d'économie solidaire indépendamment de celui de l'économie sociale. Dans ce cas encore se sont les caractéristiques d'accumulation et de fonctionnement qui sont invoquées. Ici encore notre argumentation demeurera identique. Les particularités de fonctionnement de certaines associations inscrivant au cœur de leur action la proximité et la solidarité ne constituent pas pour nous une argumentation solide, du fait même, qu'un de nos critères de mesure de la production spécifique de toutes les OES est pour nous le surplus de solidarité qu'elle génère³.

b-Concernant les formes d'accumulation comprenant *le capital technique, le capital naturel, le capital humain, le capital social, et le capital institutionnel*, leur organisation et leur articulation, sont constitutives du processus de production et donc de la croissance. Une

¹ Le terme de capital institutionnel peut paraître abusif, nous expliquerons notre choix de le retenir (voir infra point E) ?

² En majorité les auteurs anglo-saxons.

³ GARRABE M.(2001) :La valeur ajoutée économique d'une organisation d'économie sociale ; GRES www.creslr.org/oreslr/travaux.asp.

littérature nombreuse existe sur les articulations entre capital technique, capital naturel et institutionnel et le processus de production et de développement. Concernant le capital humain et le capital social, les travaux sont plus récents, surtout concernant la réflexion sur leur articulation. Sur les rapports entre le capital social et le capital institutionnel, tout reste à peu près à faire.

B-La question du Capital Social.

a-Les interactions de l'ensemble des cinq catégories de stocks d'actifs mentionnées constituent le système dans lequel s'inscrit le processus quantitatif et qualitatif de la croissance et du développement. Certaines de ces relations ont été largement étudiées notamment celles entre le capital humain et le capital technique (BECKER 1993, BARRO 2001), d'autres restent plus obscures. Parmi ces catégories celles du capital humain et du capital social en relation avec le facteur institutionnel retiendront notre attention.

b-On peut proposer pour ces deux formes de capital les définitions suivantes. Le capital humain pourrait être défini comme :

- un stock de qualifications physiques (santé),
- de qualifications cognitives (savoir),
- et de qualifications intellectuelles et sociales non cognitives (aptitudes diverses personnelle comme aptitude relationnelle et innovation intellectuelle).

Le capital social, lui, serait constitué d'un stock de liens sociaux volontaires⁴ sorte de potentiel relationnel productif, il représente la densité et l'intensité de l'ensemble des liens dont les individus et les groupes, disposent comme ressource, et dont ils peuvent user pour des raisons personnelles, de solidarité ou autres. . « Le capital social se réfère aux connexions entre les réseaux individuels et collectifs, aux normes de réciprocité et à la confiance qui les caractérisent » (PUTNAM 2000 p 19).

Le capital social réside dans les relations et n'est pas la propriété exclusive de tel ou tel individu. Il constitue pour l'essentiel un bien public en ce sens qu'il est partagé par un groupe, il est le produit des investissements réalisés par la société en temps et en énergie, mais sous une forme moins directe que dans le cadre du capital humain ou physique. Le capital social est également le produit du patrimoine culturel et de normes de comportement héritées du passé. HEALY T. et COTE S. (OCDE 2001 p46).

Pour WOOLCOCK (1999) on peut distinguer plusieurs niveaux de liens :

- des liens d'attachement, propres aux relations familiales, ou aux groupes ethniques ;
- des liens d'accointance, relatifs aux amis, collègues, associés ;
- des liens de contact, concernant les liens sociaux élargis, relatifs au pouvoir , à la richesse par exemple.

Cependant il ne faut pas réduire la conception du capital social à l'existence de simples réseaux, il est aussi porteur de normes, de valeurs et de convictions communes (OCDE 2001, p47).

c-Il existe de très fortes complémentarités entre le capital humain, le capital social et le capital institutionnel, comme l'avait souligné COLEMAN (1988) dans le domaine de l'éducation.

⁴ Cette caractéristique est importante.

d-Les formes du Capital social sont multiples :

-Micro/macro.

Le capital social peut être circonscrit au niveau de proximité des liens d'attachement, ou s'étendre à des relations périphériques.

-Formel/informel.

Le capital social est créé de façon formelle et informelle sur le lieu de travail, dans les communautés locales et au sein des familles. L'informalité des liens est caractéristique des réunions de famille ou d'amis.

-Dense/évanescent⁵.

Le tissu des liens peut aussi revêtir le caractère d'une certaine densité et même d'une certaine intensité, ou au contraire se révéler plus lâche.

-Occasionnel/permanente.

Enfin les connexions sociales peuvent présenter un caractère plus ou moins occasionnel.

C-Capital Social, Confiance et Conventions.

La disposition d'un stock de liens personnels, à comme conséquence la confiance en soi et dans les autres⁶, elle constitue un facteur de cohésion sociale, au moins dans le cas général, susceptible de générer des comportements altruistes.

a-« Toute relation durable implique un minimum de bienveillance et de réciprocité. La confiance est une institution invisible (K.J.ARROW 1972 p26).

Pour que l'économie de marché fonctionne correctement, il ne suffit pas de laisser faire le marché et l'intérêt personnel de chacun. CLERC (1997) : écrit : « de nombreux échanges s'appuient sur la confiance mutuelle, sur des traditions d'honnêteté, de sens de l'honneur, de dévouement : la réputation, la marque, la garantie, le service après-vente sont des dérivés marchands de cette nécessaire relation de confiance sans laquelle de nombreux échanges n'auraient pas lieu » .

« Pour A. SEN (1991), « les individus froidement rationnels peuplent peut-être les livres d'études, mais le monde est plus riche que cela » (p. 14). Plus riche et surtout plus complexe. Car l'expérience montre que ces bonnes vieilles qualités morales que sont la loyauté, la confiance, l'estime réciproque, le sens du devoir, etc., jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement au jour le jour d'une économie de marché (comme de toute autre société d'ailleurs). Certes, elles n'y suffisent pas, mais sans elles, bon nombre d'échanges ne pourraient avoir lieu : les coûts de transaction deviendraient rapidement insupportables (il faudrait autant d'avocats⁷ que d'échangistes), la qualité des produits en souffrirait considérablement, la monnaie - qui repose sur la confiance, ne pourrait jouer son rôle.

Albert HIRSCHMAN (1984)résume fort bien cette idée: « Les économistes ont reconnu récemment l'existence d'une série de domaines, du marché des «occasions» aux garderies d'enfants et aux conseils de psychothérapie, où la performance du marché serait grandement améliorée si on lui infusait de la «bienveillance», ne serait-ce que sous la modeste forme d'une certaine coopération et d'échanges d'informations entre fournisseurs et acheteurs. (...) Ne serait-ce qu'à cause de l'élément temps que comportent la plupart des transactions, l'efficacité économique et l'entreprise ont pour prémisses que la confiance existe entre les parties contractantes, et cette confiance doit être autonome, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être étroitement liée à l'intérêt particulier »

⁵ Terminologie de PUTNAM R. (2001).

⁶ Même si pour OLSON M. (1982) les autres représentent seulement le groupe.

⁷ PUTNAM a d'ailleurs retenu comme critère de relâchement du lien social la croissance du nombre d'avocat.

L'approche dite « des conventions » repose justement sur ce constat : la société a besoin de normes, de règles, d'habitudes, voire d'institutions, pour créer un cadre à la fois routinier et sécurisant, au sein duquel les échanges peuvent se dérouler convenablement, sans opportunisme excessif. Dès lors qu'il est dicté par l'intérêt et par lui seul, le comportement de l'autre devient source d'inquiétude pour chacun : ne cherche-t-on pas à me « rouler », n'y a-t-il pas un vice caché, un « lézard » ? Le rôle des conventions est de réduire l'inquiétude en rendant le comportement d'autrui plus prévisible, plus « normal », donc de faciliter l'échange » CLERC D (1999) .

A ce titre , la convention apparaît comme un contenu du lien social, la substance même de la relation, sans que lien et contenu ne soit confondu. Le lien peut préexister à la convention ou exister sans elle.

A.K.SEN (1991), considère qu'une société qui repose aussi sur des comportements désintéressés peut se révéler plus efficace : « Dans le cas du Japon, de nombreuses données empiriques suggèrent que le renoncement systématique à un comportement intéressé, en faveur du devoir, de la loyauté et de la bonne volonté, joue un rôle considérable dans la réussite industrielle de ce pays » . Voilà le paradoxe : les économistes voulaient tout ramener à la recherche de l'intérêt, non pas pour rendre la société moins vertueuse, mais pour la rendre plus efficace. C'est en cherchant à rendre l'économie davantage vertueuse qu'on peut aussi la rendre plus efficace, du moins dans certains cas. En traitant correctement son personnel, l'employeur ne nuit pas forcément à l'intérêt du capital et de l'entreprise : on retrouve les règles d'or du management social et du salaire d'efficience »⁸.

La confiance est contingente, conditionnelle, stratégique »⁹.

b-« KOENIG C écrit (p131) : La confiance est la croyance d'un acteur quant à sa relation avec un autre acteur. La confiance s'interprète comme un processus d'apprentissage.

Il existe des jeux dans lesquels l'incitation à coopérer peut relever d'affirmations réitérées de l'intérêt mutuel à coopérer (GULATI, KHANA NOHRIA (1994)) (p137). Dans ces jeux dits à « assurance mutuelle », un engagement unilatéral des partenaires peut être une mesure efficace d'affirmer cet intérêt à coopérer. Cet engagement peut consister par exemple à aider l'autre entreprise à remplir ses obligations. Cette vision de la coopération n'est pas seulement moins pessimiste que le dilemme du prisonnier, elle montre que la coopération émerge d'autre chose que d'un calcul à court terme et qu'elle peut supposer une prise de risque.

c-Parce que la confiance entre individus se développe, il faut que ceux-ci interagissent souvent et qu'ils aient une mémoire des expériences précédentes. De plus pour que le concept d'honnêteté ait une certaine valeur, avoir un comportement honnête doit entraîner un certain coût. Enfin la confiance est liée à la réputation et la réputation s'acquiert comme on peut faire l'acquisition de signaux (diplôme, formation, statut, appartenance à une association...). Cette idée selon laquelle la confiance exige un investissement relationnel irrécupérable, exige une mémoire et une transparence et repose sur des signes et symboles différents »¹⁰.

On peut considérer la confiance à la fois comme une source de capital social et un résultat de ce capital (OCDE 2001 p47).

⁸ SEN A.(1991) p21.

⁹ HARRISSON D, MANGEMATIN V., THUDEROZ C. (1999) : La confiance. Gaëtan Morin éditeur Montréal

¹⁰ KOENIG C.(1999)

D-Capital social et cohésion sociale.

a -Pour JENSON (1998), la cohésion sociale recouvre le partage de valeurs et le sentiment d'appartenance à la collectivité. Cinq éléments la caractérise (OCDE 2001 p14) :

- l'appartenance
- l'intégration
- la participation
- la reconnaissance
- la légitimité.

La notion de cohésion sociale est donc plus générale que celle de capital social. Sa mesure nécessite le choix d'indicateurs un peu différents (ANDRE I et MOREIRA F.J. 2002).

b-Par nature le capital social est un facteur de cohésion sociale, du moins pourrait-on le penser. En effet lorsque l'on étudie par exemple les indicateurs de cohésion sociale du GPI¹¹, on observe que l'on retient comme facteurs de réduction de cette cohésion la croissance de l'obésité, du suicide, du divorce, de l'usage de la drogue chez les jeunes, de la criminalité de la baisse de la participation électorale etc..., tous faits qui manifestent d'une dégénérescence des liens d'attachement (liens familiaux). Même si, naturellement cette dégradation des liens ne peut être considérée comme la seule cause de ces faits. Il faut d'ailleurs reconnaître, comme le souligne WOOLCOCK (1998), que certaines formes de liens d'attachement ou d'accointance peuvent nuire à la cohésion sociale. Il s'agira par exemple de replis de clan, ou de bandes organisées.

c-La relation capital social-cohésion sociale, repose probablement sur une conception du capital social élargit aux valeurs et aux normes qui le structure (quantité de liens mais aussi qualité des liens). Dans cette acception élargit alors on peut comprendre que le capital social joue un rôle clé dans l'organisation de la cohésion sociale, et dans les conditions de son développement. De ce point de vue le rôle des conventions est de réduire l'incertitude des relations économiques et sociales en rendant les comportements plus prévisibles, plus « dans les normes ».

d-La cohésion sociale est faite d'interactions sociales et notamment d'interactions de proximité (GADREY 2002). Si l'on retient cette acception de la cohésion sociale alors le constat fait par WOOLCOCK d'un conflit entre la cohésion « du groupe » et la cohésion « générale », n'est pas de nature à discréditer la production de cohésion par le capital social. En effet, on peut penser que la cohésion sociale se construit à des niveaux successifs, à partir de normes et de valeurs dominantes, ce qui autorise des conflits et qui pose les questions de la production des normes et valeurs dominantes et des modalités de leur domination.

e-Certaines formes de liens d'attachement (WOOLCOCK 1998), peuvent parfois nuire à la cohésion sociale. En cela le capital social se comporte comme les autres formes de capital. (OCDE 2001 p49).

E-Capital social et capital institutionnel.

Certains auteurs ont retenu comme définition du capital social une acception incluant des aspects macro-institutionnel (HALL et JONES 1999)¹². Nous retiendrons une définition plus

¹¹ (Genuine Progress Indicators) du Pembina institut for appropriate development d4Alberta (Canada) :www.pembina.org.

¹² La définition de la Banque Mondiale va dans ce sens:"Le capital social est représenté les institutions, relations et normes qui déterminent la qualité et la quantité des interactions sociales d'une société ».

étroite celle de PUTNAM, WOOLCOCK et KNACK. Le capital social réside dans les liens sociaux noués volontairement, ce qui implique que les pouvoirs publics facilitent souvent son développement plutôt qu'il ne le crée (OCDE 2001 p 78).

Cependant les dispositions politiques, juridiques et institutionnelles ont un rôle très important dans la constitution et dans la production du capital social. La question que l'on peut poser est de savoir si ce système institutionnel constitue ou non une forme différenciée de capital, le capital institutionnel. De notre point de vue, la réponse est oui. Le travail de RODRICK (2000)¹³, nous semble aller dans ce sens. Dans une communication sur les stratégies de développement, il distingue cinq catégories d'institutions :

- les institutions de protection (de la propriété, des contrats, des ressources)
- les institutions de surveillance (de la concurrence)
- les institutions de régulation (respect des équilibres économiques)
- les institutions de couverture (assurance protection sociale)
- les institutions d'arbitrage (conflits sociaux).

L'ensemble des fonctions assurées par ces institutions constitue une véritable forme de capital institutionnel, susceptible d'être mobilisé pour permettre dans certaines conditions le développement et la croissance.

Il est nécessaire de distinguer ce que NORTH (1993) considérait comme institutions « les institutions sont les règles du jeu d'une société...qui structure les interactions humaines. Elles sont composées de règles formelles (lois, régulations)de contraintes informelles (conventions, normes de comportement, codes de conduites...). Les organisations sont les joueurs :groupes d'individus mus par une volonté commune d'atteindre des objectifs. Ils comprennent des groupes politiques (Sénat, conseils municipaux, agences publiques) ;des groupes économiques (entreprises, groupes commerciaux, exploitations, ou coopératives) ; des groupes sociaux (églises, clubs, associations) et des groupes d'éducation (écoles, universités,...) » (p5-6)

Pour HELLIWELL(2001 intro pXIV), ce que nous nommons le capital institutionnel, se compose des institutions publiques,et privées (au nombre desquelles figurent les appareils politiques juridiques « dans toute leur plénitude ».

Dans la mise en place de ce capital institutionnel, on distingue classiquement des organisations publiques, privées et sociales. Ces dernières, les OES jouent un rôle particulier et déterminant dans la production du capital social. En effet l'activité associative en particulier, inculque à ses membres des habitudes de coopération, de solidarité, et de civisme (KNACK 2001 p219).

F-Indicateurs et mesure du Capital Social.

a-La mesure du capital social pose trois problèmes successifs, que l'on rencontre dans le cas du capital humain ou de l'utilité sociale.

- 1-Le choix d'indicateurs permettant de l'identifier correctement.
- 2-La mesure quantitative de variables par nature souvent qualitatives.
- 3-La construction d'un indice synthétique représentatif du capital social, qui soit comparable dans le temps et l'espace.

¹³ RODRIK D. (2000) :Development strategies for the next century.
www.ksg.harvard.edu/rodrik/devstrat.PDF.

b-Le capital social définit comme un ensemble de liens, produit des services de qualité et en quantité donnée. Toute variation de capital social se traduit par une variation de qualité et de quantité de services.

La mesure du capital social passe par la mesure de la valeur des liens sociaux. Celle-ci devrait s'apprécier à partir d'indicateurs. Pour HELLIWELL (2001), on pourrait retenir les indicateurs suivants :

- le degré de réciprocité
- l'intensité des liens
- leur multiplicité
- la mixité (milieu, sexe, age...).

c-La mesure du capital social par PUTNAM repose sur un indice composite comprenant cinq catégories de données.

- la participation à la vie collective (syndicat)
- l'engagement dans la vie publique (vote)
- le bénévolat
- la sociabilité informelle (rencontre entre amis)
- la confiance

Pour MEDA (2002), le problème n'est pas tant l'élection d'indicateurs, que la « fabrication » d'un indice composite.

G-Les effets du Capital Social.

Au niveau micro, le capital social et la confiance qu'il génère, réduisent les coûts de transaction, facilite l'exécution des contrats et permettent l'accès au crédit dans de meilleures conditions. Au niveau macro, la cohésion sociale facilite le fonctionnement démocratique et améliore la qualité et l'efficacité des politiques (EASTERLY et LEVINE (1997).

a- Le capital social joue, naturellement, un rôle important dans la réussite personnelle (TEMPLE 2001).

- Il améliore le Bien Etre de l'enfant (PUTNAM 2000), diminue le niveau de maltraitance (KOBBIN et COULTON 1997) et facilite l'accès à la vie adulte.

-Il peut même être l'occasion d'une diminution du développement de certaines maladies dégénérantes (ROSE 2000) du fait du rôle de l'entourage du malade.

b-Il est un facteur de la baisse de la délinquance. Une baisse du capital social se traduit par un accroissement de la criminalité, par l'éclatement des familles et par une baisse de la confiance (FUKUYAMA 1995). Pour KAWACHI (1997), la délinquance est en effet due pour partie au manque d'estime de soi, de dignité et de statut social. Une étude de SAMPSON et alii (1997) montre que la confiance mutuelle et l'altruisme de voisinage explique la différence de criminalité entre certains quartiers de Chicago.

-Enfin, on constate même une corrélation entre les variations de capital social et le niveau de santé (PUTNAM 2000).

c-Le capital social est semble t-il un excellent prédicteur d'un certain nombre de phénomènes, même si pour certaines observations des confirmations sont encore nécessaires.

- de la criminalité
- du rendement scolaire
- de l'agressivité
- de la fraude fiscale
- de la santé
- de l'inégalité sociale et économique

- de l'altruisme
- du bonheur.

Le capital social pourrait avoir sur le bonheur un effet supérieur à celui de l'instruction et du revenu au moins pour les tranches de revenu moyennes et supérieures (BLANCHFLOWER et OSWALD (2000)).

d-La mesure du capital social, est très prometteuse, les travaux de PUTNAM et de nombreux autres chercheurs en attestent. Cependant la plupart de ces résultats est encore obtenu à partir du traitement d'enquêtes nationales ou internationales (World Values Study, ROPER, DDB Needham, ...). Il faudrait que l'on développe davantage les analyses de situations pour identifier est mesurer l'impact de certaines organisations (OES notamment) sur le capital social (GADREY 2002).

H-La fonction de production de capacités des OES.

L'égalité dans la possession des biens premiers et de ressources, (au sens de J .RAWLS) , peut aller de pair avec de graves inégalités dans les libertés réelles dont jouissent différentes personnes....Une personne souffrant d'un handicap peut disposer d'une quantité de biens premiers supérieure (sous forme de liberté, de revenus, de richesse,...), mais d'une capacité inférieure à celle d'une autre personne (en raison de son handicap) (A.K.SEN p220).

Nombre de pauvres en terme de revenus et d'autres biens premiers présentent également des caractéristiques-âge, handicap, mauvais état de santé etc...-qui leur rendent plus difficile la conversion des biens premiers en capacités de base, telles que la capacité de se déplacer, de mener une vie saine et de prendre part à la vie de la collectivité (A.K.SEN p221).

Les capacités correspondraient, ce que nous nommerions « des opérateurs de transformation » de biens et services en utilités individuelles, et l'économie sociale seraient une productrice essentielle de capacités. Les services produits par les OES seraient pour partie des transformateurs de biens premiers en capacités, notamment le secteur solidaire de l'économie sociale, mais pas seulement.

La production de capacités dépasse le cadre de la production de capital humain. De plus pour ce qui est des aspects de production de capital humain qu'elle comprend, elle présente des caractéristiques spécifiques. Elle correspond notamment à une production « sur mesure » destinée le plus souvent à une population économiquement et socialement fragile.

Si l'on retient l'exemple du cas des associations d'insertion, une étude que nous avons conduite (2001), permet de considérer que leur action sur la reconstruction du capital social des individus en situation d'exclusion passe par un certain nombre d'actions ayant les effets observés suivants.

a-Réduction des comportements d'inhibition

- Les démarches administratives redeviennent (deviennent) possibles,
- La prise de responsabilité envisageable

b-Recouvrement partiel de l'estime de soi et de sa dignité.

- Recouvrement de la confiance en soi
- Mise en valeur de soi

c-Meilleure gestion du temps.

- Repérage temporel
- Organisation du temps disponible
- Recouvrement d'un rythme de vie

d-Connaissance de ses droits.

e-Connaissance des lieux administratifs et de recherche d'emplois.

f-Connaissance de méthodes d'investigation.

g-Recouvrement de la mobilité.

On peut considérer que les avantages liés à ces effets sont les suivants :

- Effet d'autonomie.(a)
- Effet d'estime de soi (b)
- Effet d'organisation (c)
- Effet d'information et d'initiative (d,e,f)
- Effet de mobilité (g)

Ces effets représentent des formes diverses de capacités sociales. Or la disposition de capacités sociales est la condition de l'accès aux biens et services dont sont dépourvus les exclus, mais aussi la condition d'accès à la reconstruction d'un capital social personnel.

I-Le Capital Social et les Organisations d'Economie Sociale (OES).

Les OES participeraient de la forme de ce que nous avons appelé capital institutionnel, et que HELLIWEL (2001 intro pXIV) , sans le nommer ainsi, présente comme un stock d'actifs..

PUTNAM (1993)¹⁴ considérait que la participation aux associations horizontales était une source de confiance et de liens sociaux favorisant l'efficacité gouvernementale et la performance économique. En effet, pour lui , le succès relatif de l'Italie du Nord par rapport à celle du Sud serait du pour une part importante à la richesse de sa vie associative. Toujours selon PUTNAM, les associations et les réseaux peuvent, comme l'école, développer la confiance et l'engagement civique, ce qui pourrait entraîner des retombées positives dans d'autres secteurs de la société notamment l'Etat et le marché.

OLSON (1982) ne partageait pas ce point de vue et considérait, d'ailleurs, que les associations avaient plutôt tendance à se comporter comme des groupes d'intérêt particulier exerçant des pressions pour que certaines politiques soient adoptées au détriment de l'intérêt de l'ensemble de la collectivité¹⁵.

Dans les périodes de tensions économiques, il semble que l'on assiste à une certaine forme de privatisation du capital social. Les OES ne jouent-elles pas, dans ce cas là, un rôle de régulateur entre capital social privé et capital social collectif assurant par là le fonctionnement socialement acceptable de l'Etat ?

L'étude de SAMPSON et alii (1997) montre que la confiance mutuelle et l'altruisme de voisinage explique plus la baisse de criminalité que la participation à des organisations locales ou le nombre de programmes sur un quartier. Ce qui attesterait de l'importance cruciale du capital informel (CSI), voire sa supériorité sur le capital social formel (CSF). La question importante est l'articulation entre capital social formel et informel. En fait PUTNAM (2000) a montré que le CSI influe sur l'efficacité des organisations chargées de l'insertion et de la cohésion sociale. Les associations civiques bénévoles, qu'il appellent les « écoles de la démocratie », sont déterminantes dans le développement des compétences sociales et civiques.

La mobilisation du capital social à des fins restreintes au groupe dans le cas des groupes Olsoniens (selon le point de vue d'OLSON 1982), ne semble pas correspondre à la réalité du fonctionnement de toutes les organisations d'économie sociale.

¹⁴ PUTNAM (1993) (pp89-90).

¹⁵ Cité PAR KNACK

Les OES et plus particulièrement les associations sont, pour beaucoup, des organisations qui ont plusieurs fonctions importantes dans la production de capital social et donc concourent à la production de richesses, de façon directe, mais aussi indirecte.

Le rôle des OES sur le capital social reste encore très controversé. PUTNAM pour qui, la densité des réseaux horizontaux mesure le degré de participation d'une société à des activités associatives, opte pour une conception d'effets de la confiance à faible et à grand rayon d'action de ces groupes, porteur d'effets externes positifs, à l'intérieur et à l'extérieur du groupe s'analysant en termes de coopération, de solidarité et de civisme et générant de la performance économique. Pour OLSON¹⁶, par contre, les associations ne sont source que de confiance à faible rayon d'action, sans effet positif sur la performance macroéconomique, peut être même au contraire, et dont l'effet est totalement approprié par le groupe.

J-Utilité sociale et Capital social des OES.

La conception de PUTNAM, concernant la production de confiance interne et externe, nous semble davantage correspondre à ce que nous connaissons des OES et en particulier des associations, Mais la production de capital social n'est qu'une des dimensions de l'utilité sociale des OES.

Pour GADREY (2003), « est d'utilité sociale, l'activité d'une O.E.S. qui a pour résultat constatable et en général, pour objectif explicite au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usages individuels, de contribuer :

- à la réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits,
- à la solidarité (nationale, internationale ou locale : le lien social de proximité) et à la sociabilité,
- à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, la culture, l'environnement et la démocratie). »¹⁷

La production d'utilité sociale ne constitue qu'une part de la production des OES. Celles-ci concourent à l'accroissement ou au maintien des flux et stocks de capital : capital technique, naturel, humain et social. Plus particulièrement aux trois derniers en ce qui concerne les associations. La production d'utilité *économique et sociale* correspond à l'exercice d'un certain nombre de fonctions. Ces fonctions sont les suivantes :

a-Production de biens et services

b-Production de capital humain

c-Production de capabilités, qui correspond à une fonction de constitution/reconstitution des conditions de l'accès au capital social des individus exclus.

d-Production de connectivité¹⁸ interne qui correspond à la création de capital social appropriable, formel, interne, dont les effets sont un surplus, monétaire ou non, donc une création de richesse directe.

e-Production de connectivité externe, création d'une forme de capital social non spécifiquement appropriable, et externe, identifiable en termes de confiance à rayon large, d'altruisme (bénévolat), ou de cohésion sociale, correspondant à un effet sociétal, qui constitue un potentiel de création de richesse indirecte.

De notre point de vue, ce que l'on nomme la production démocratique des OES (citoyenneté, civisme...), ne serait qu'une conséquence de sa fonction de connectivité interne et externe.

¹⁶ On parlera de groupes de PUTNAM et de groupes d'OLSON (KNACK (2001).

¹⁷ Cette définition est centrée sur l'utilité sociale externe....elle ne fait pas intervenir directement les spécificités du mode de fonctionnement interne des OES, leur non lucrativité....etc.

¹⁸ On trouve le terme chez PUTNAM (2001) p144.

En effet le capital social « renforce la collectivité », c'est à dire qu'il contribue à résoudre un certain nombre de problèmes sociaux (GLAESER 2001).

H-L'ORES et la mesure du Capital Social Formel des Associations en Languedoc-Roussillon.

La Création de l'observatoire de l'économie sociale en Languedoc-Roussillon (ORES), à permis de constituer un fichier considérable d'informations jusque là jamais mobilisées, notamment dans le sous secteur des associations.

La disposition de cette information, nécessaire pour réaliser un certain nombre d'études, à partir d'enquêtes, permettrait vraisemblablement::

1-de vérifier tout un ensemble d'hypothèses de recherche sur :

- la production de capacités selon les types d'associations,
- l'hypothèse de connectivité interne et externe
- la production institutionnelle par les OES du Languedoc-Roussillon,

2-de mesurer la densité de l'activité associative et son intensité : à partir notamment de données d'enquête sur la fréquentation associative, et le nombre et types de réunions. Ces études peuvent être réalisées par type de « famille » associatives.

3-de mesurer la confiance dans la région Languedoc-Roussillon : à partir de protocoles déjà éprouvés issus de questionnements ou d'expériences (OCDE 2001). Des innovations de protocoles pourraient être proposées en considérant notamment de distinguer les membres de chacune des composantes des OES du LR et de les comparer aux réponses obtenues sur la population non-membre.

4-de mesurer enfin la valeur ajoutée ou l'utilité sociale du secteur. Nous avons déjà réalisé des évaluations de cette utilité sociale (GARRABE et BASTIDE 2001)., à partir de fichiers d'informations existants mais la mesure des effets hors marché, déterminants dans la production des associations, ne pouvait être réalisée qu'en utilisant des méthodes d'extrapolation.

Naturellement, ces propositions ne constituent qu'un aperçu sommaire de l'ensemble des possibilités de recherche et d'études qu'autorise un fichier de l'importance de celui constitué par le CEP-CRES à partir un financement Etat-Région.

Bibliographie.

- ANDRE I et MORIERA F.J.**(2002) : Searching new operative concepts to evaluate spatial and social cohesion. Fifth EES Biennel Conference Seville.
- ARROW J.K** (1972) : Gifts and exchanges.philosophy and public affair N°1.
- AUBERT F. et SYLVESTRE JP.**(2000) : Confiance et rationalité INRA 2000.
- BARRO R.J.** (2001): Education and Economic Growth In Helliwell ed.
- BROUSSEAU E.**(2000):Confiance ou contrat, confiance et contrat in Confiance et rationalité AUBERT F. et SYLVESTRE JP. Confiance et rationalité INRA 2000.
- CLERC D.** (1997) : L'économie des conventions ou comment instaurer de la confiance dans les rapports sociaux Alternatives économiques N°151 Septembre
- CLERC D** (1999) : Ethique : L'économie et la vertu. Alternatives économiques N°171 Mai 1999.
- COLEMAN J.S.** (1988) : Social Capital in the creation of Human Capital American Journal of Sociologie cvol 94 supplément (pp 95-120).
- EASTERLY W.et LEVINE R.** (1997): African's growth tragedy: politics and ethnic decisions Q.J.E. vol112 N°4 (pp1203-1250).
- FUKUYAMA F. 1995**) : Trust : The social virtues and the creation of prosperity. The Free Press New York.
- HARRISSON D, MANGEMATIN V., THUDEROZ C.** (1999) : La confiance. Gaëtan Morin éditeur Montréal
- HELLIWELL J.F.** (2001) : The contribution of Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well-being: International Symposium Report HDCR/OCDE. Montréal Canada.
- GADREY J** (2002) : Les bénéfices collectifs des activités de l'économie sociale et solidaire .CLERSE LILLE.
- GADREY J** (2003) : L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE .programme de recherche « l'économie sociale et solidaire en région »Octobre 2003
- GARRABE M.** (2001) : La valeur ajoutée d'une Organisation d'économie sociale GRES (38p) www.creslr.org/ores/travaux.asp.
- GARRABE M et BASTIDE L.** (2001): Evaluation du secteur de l'économie sociale en Languedoc-Roussillon RECMA- Revue internationale de l'économie sociale N°281 (pp135-150)
- GLAESER E.L.** (2001) La formation du capital social in Helliwell (2001).
- GULATI, KHANA NOHRIA)** (1994):Unilateral commitment and the role of process in alliances Sloan Management review vol 35 N°3 (pp 61-69).
- JENSON J.** (1998): Mapping social cohesion:The state of canadian research Canadian Policy Research Networks Study.
- KAWACHII et aii** (1997) : Social capital, income inequality and mortality. American Journal of Public Health vol 87 (9) pp1491-1499.
- KNACK S.** (2001): Confiance, vie associative et performance économique in HELLIWELL (2001).chap 9.
- KORBIN J.et COULTON C.**(1997):Understanding the neighborhood context for children and families. Combining epidemiological and ethnographic approaches in BOOKS-GUNN et aii :Neighborhood poverty volIII Russel Sage Foundation New York pp65-79.
- KOENIG C.**(1999) : Confiance et contrat dans les alliances interentreprises in HARRISSON D, MANGEMATIN V., THUDEROZ C. (1999)
- MEDA D.**(2002): Le capital social, un point de vue critique. L'économie politique N°14 Février.
- NORTH D.C.**(1993) : The new institutional Economics and Development.Washington University St Louis (8p).
- OCDE** (2001) : Du bien être des Nations : Le rôle du capital humain et social www.SourceOCDE.org
- OLSON M.** (1982) : The rise and decline of nations : Economic Growth, stagflation and social rigidities ; New Haven Yale University Press.
- PUTNAM R** (1993): Making democracy work. Princeton University Press.
- PUTNAM R** (2000):Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community New York Simon and Schuster.
- PUTNAM R** (2001): Social capital: Measurement and consequences in HELLIWELL J.F. (ed) HDCR/OCDE 2001.
- RODRIK D.**(2000):Development strategies for the next century. Harvard University www.ksg.harvard.edu/rodrrik/devstrat.PDF.
- ROSE E** (2000): How much does capital social add to individual health? A survey of study of russians Social science and medecine (pp1-15).
- SAMPSON R. et aii** (1997):Crime :a multilevel study of collective efficacy. Science 277.
- SEN A.**(1991): Ethique et économie, PUF Paris.
- TEMPLE** (2001) : Growth effects of education and capital social un OECE in HELLIWELL (2001)
- WOOLCOCK M.**(1998) : Social Capital and Economic Development : toward a theoretical synthesis and Policy Framwork Theory and Society 27 (2) pp151-208.